

M. JACKMAN: Croyez-vous que votre réseau pourra absorber ces pilotes?

M. MCGREGOR: Non. Je dis que les circonstances modifieront certainement cette situation, le nombre de pilotes s'accroissant mais non pas celui des emplois de surveillants.

M. JACKMAN: L'échelle des traitements d'Air-Canada va-t-elle de pair avec celle pour les pilotes? Tout votre personnel est-il fortement rétribué?

M. MCGREGOR: Non.

M. NICHOLSON: Vous employez un certain nombre de commissaires pour les services au Canada?

M. MCGREGOR: Rien que pour le service dont j'ai parlé, celui comportant de courtes escales à des endroits intermédiaires, alors que le commissaire doit utiliser toute sa force physique pendant que l'avion est au sol. Nous ne nous proposons pas d'employer des commissaires pour les autres services assurés par des bimoteurs, mais nous en aurons sur les avions *North Star* en service domestique qui compteront un commissaire et une hôtesse. Je crois qu'actuellement notre réseau au pays ne compte que neuf commissaires.

M. JACKMAN: Certaines lignes aériennes américaines emploient des infirmières non diplômées comme hôtesse.

M. MCGREGOR: Nous avons étudié la question, mais nous croyons encore avoir raison d'employer des infirmières diplômées.

M. JACKMAN: N'est-il pas possible de leur faire suivre un cours d'instruction plus abrégé que celui qu'elles suivent à l'hôpital, de les spécialiser dans diverses branches de la médecine; ou bien ne pourriez-vous pas employer quelqu'un de moins complètement spécialisé pour ce poste?

M. MCGREGOR: Elles ont fait valoir leurs aptitudes à maintes et maintes reprises—je me rappelle le cas d'une femme enceinte qui aurait été très mal prise si nous n'avions pas eu d'infirmière diplômée à bord de l'avion. Je suis donc d'avis qu'un cours abrégé ne serait pas du tout satisfaisant.

M. NICHOLSON: Lorsque vous mettrez vos avions *North Star* en service au Canada, quelles seront les escales entre Montréal et Vancouver?

M. MCGREGOR: Toronto, Winnipeg et Calgary.

M. NICHOLSON: Il n'y en aura pas à Ottawa?

M. MCGREGOR: Non.

M. JACKMAN: Quel traitement donnez-vous à une hôtesse?

M. MCGREGOR: Il varie selon la longueur de son emploi. Je dirais que \$155 par mois constitue une bonne moyenne.

M. ENGLISH: Non, elle est de \$145. Elles débutent à \$125 et nous leur donnons jusqu'à \$165.

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un a-t-il d'autres questions sur le personnel?

M. LOCKHART: A la page 16 je remarque un poste de \$82,223.63 pour frais d'envolées interrompues. Est-ce lorsque vous devez assumer les frais de logement, etc., des passagers retenus en cours de route ou quelque chose d'analogue?

M. MCGREGOR: Oui.

M. LOCKHART: C'est un poste considérable et je me suis demandé quelle était sa nature.

M. MCGREGOR: Oui.

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un a-t-il d'autres questions sur l'entretien au sol et indirect; la dépréciation des installations au sol, à la page 16; a-t-on d'autres questions là-dessus?